

Séance du 10 novembre 2022

Date de la convocation : 04/11/2022

Membres en exercice :

19

L'an deux mille vingt-deux et le dix novembre à 9 heures 30 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis SAINT-LEGER,

Présents : 14

Présents : Maxime ATGER, Joseph BEAUFILS, Claudine BESSIERE, Michel BONNAL, Céline DELMAS, Bernadette GAILLARD, Gisèle GERBAL, Claire HELARY, Lydie JOURDAN, Jacqueline LIZZANA, Patrice MONTEIL, Etienne NEGRON, Francis SAINT-LEGER

Votants : 15

Pour: 15

Contre: 0

Abstentions:0

Représentés : Patrice SAINT-LEGER, Gaëlle COULOMB

Excusés : Kristelle BILLARD, Geneviève FABRE, Gilbert SALLES

Absents :

Secrétaire de séance : Jacqueline LIZZANA

2022_118 - Objet : Liste des affouagistes ayant droits de la forêt communale de la Villedieu pour l'année 2022 et nomination des garants pour l'affouage en forêt communale de la Villedieu

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la liste des affouagistes ayant droits de la forêt communale de la Villedieu pour l'année 2022 présentée par Monsieur le Maire :

BAYLE Alexandre
BESTION Arnaud
BESTION Noël
BONNET Joseph
CELLIER Maria
DECROIX Didier
MAURIN Alexandre
MAURIN Guillaume
MOULIN Véronique
NURIT Christian
NURIT Joël
SALLES Gilles
SALLES Marie
VELAY Yvan



Le Conseil municipal, à l'unanimité désigne:

Monsieur VELAY Yvan
Monsieur NURIT Joël
Monsieur BESTION Noël

Le Secrétaire,



Jacqueline LIZZANA

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

Pour copie conforme,
Le Maire,




Francis SAINT-LEGER

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par le biais de l'application informatique « Télérecours », accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/11/2022 048-200085223-20221110-2022_118-DE